

CHECK LIST PRIME CEE CHAUFFAGE

À COMPLÉTER & À JOINDRE AU DOSSIER PAPIER



DOCUMENTS OBLIGATOIRES DANS 100% DES CAS :

- DEVIS** signé & daté à la main par le bénéficiaire
- FACTURE** des travaux
- ATTESTATION SUR L'HONNEUR (AH)**
- RIB DU BÉNÉFICIAIRE**

DOCUMENTS OBLIGATOIRES EN FONCTION DE LA SITUATION DU BÉNÉFICIAIRE:

PRIME CEE BONIFIÉE SOUS CONDITIONS DE REVENUS

- AVIS D'IMPOSITION** du ou des foyer(s) fiscal(aux) de l'année N ou N-1 par rapport à la date d'acceptation du devis
L'avis d'imposition n'est pas à l'adresse des travaux ?
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE*** à l'adresse des travaux

PRIME COUP DE POUCE

Si dépose d'une chaudière fioul, gaz ou charbon hors condensation

- JUSTIFICATIF DE L'ANCIEN MODE DE CHAUFFAGE****

L'ADRESSE DES TRAVAUX EST UN LIEU-DIT OU L'ADRESSE EST IMPRÉCISE (sans n° de rue ou nom de rue)

- COORDONNÉES CADASTRALES** (préfixe/section/n° de parcelle) à renseigner directement dans complément d'adresse au niveau de l'adresse des travaux page 1 de l'AH ou via une attestation cadastrale

LES TRAVAUX ONT LIEU À UNE AUTRE ADRESSE QUE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE DU BÉNÉFICIAIRE (par exemple : résidence secondaire ou logement en location)

- PREUVE QUE LE BÉNÉFICIAIRE EST BIEN PROPRIÉTAIRE** à l'adresse des travaux (acte d'achat, taxe foncière, bail de location, justificatif de domicile*, etc...)

LES TRAVAUX SONT ENGAGÉS ET PAYÉS PAR LE LOCATAIRE

- ATTESTATION D'AUTORISATION DU PROPRIÉTAIRE**
l'autorisant à faire réaliser les travaux et à bénéficier de la prime CEE

LE BIEN APPARTIENT À PLUSIEURS PROPRIÉTAIRES

- ATTESTATIONS SIGNÉES PAR L'ENSEMBLE DES PROPRIÉTAIRES**
désignant le bénéficiaire comme seul bénéficiaire des CEE

UNE INCITATION D'UN AUTRE ORGANISME QUE SONERGIA VALORISANT LES CEE EST MENTIONNÉE SUR LE DEVIS OU LA FACTURE (PRIME, PRÊT À TAUX BONIFIÉ, BON D'ACHAT, ETC) MAIS LE BÉNÉFICIAIRE CHOISIT DE DEMANDER EXCLUSIVEMENT LA PRIME CEE SONERGIA

- ATTESTATION DE NON DOUBLON REMPLIE PAR LE CLIENT ET REMPLIE PAR L'INSTALLATEUR**

***JUSTIFICATIF DE DOMICILE** à l'adresse et à la date des travaux (entre la date du devis et la date de facture ou dernier disponible)

Documents acceptés en guise de justificatif (copie de facture électronique est acceptée) :

- Facture d'électricité, de gaz, de téléphone ou internet
- Quittance de loyer (d'un organisme social ou d'une agence immobilière) ou titre de propriété
- Facture d'eau
- Avis d'imposition ou certificat de non imposition
- Justificatif de taxe d'habitation
- Attestation ou facture d'assurance du logement
- Relevé de la Caf mentionnant les aides liées au logement

****JUSTIFICATIF DU MODE DE CHAUFFAGE EXISTANT**

Document au nom du bénéficiaire ou à l'adresse des travaux mentionnant l'énergie de l'ancienne chaudière :

- Facture de fioul, gaz ou charbon datant de moins de 2 ans à date de signature du devis et pouvant aller jusqu'à la date des travaux
- OU Facture d'entretien de la chaudière datant de moins de 2 ans à date de signature du devis et mentionnant son énergie.
- OU Certificat de dégazage ou de retrait de la cuve fioul réalisé par un professionnel dont la date est comprise entre la date d'engagement et la date de facture des travaux
- OU Diagnostic de Performance Énergétique du logement (même au nom de l'ancien propriétaire) datant de moins de 10 ans à date de signature du devis

CHECK LIST PRIME CEE CHAUFFAGE

À COMPLÉTER & À JOINDRE AU DOSSIER PAPIER



POINTS DE CONTRÔLE : CONDITIONS OBLIGATOIRES POUR ASSURER L'ÉLIGIBILITÉ DU DOSSIER AU TITRE DES CEE

SI UNE SEULE
DE CES
CONDITIONS
N'EST PAS
REPLIE, LE
DOSSIER N'EST
PAS ÉLIGIBLE,
IL SERA REJETÉ
ET LA PRIME NE
POURRA PAS
ÊTRE VERSÉE.

- Le devis est daté et signé par le bénéficiaire
 - Le logement où est installé l'équipement a plus de 2 ans à la date d'acceptation du devis
 - Le matériel fait partie de la liste des matériels éligibles Ökofen, Easypell ou HDG
 - Le professionnel réalisant les travaux (le sous-traitant le cas échéant) possède la qualification RGE*** requise à la date où le bénéficiaire accepte son devis.
 - En cas de sous-traitance, le devis mentionne la raison sociale et le SIREN du sous-traitant
 - L'adresse mail où est envoyée la Proposition de prime est bien celle du bénéficiaire (jamais celle du pro.)
- Le bénéficiaire a impérativement reçu cette Proposition de prime avant :
- De valider le devis des travaux au professionnel (date ET signature du devis manuscrite par le bénéficiaire)
 - De verser un acompte au professionnel
 - Le passage de la commande de l'équipement ou des matériaux auprès des fournisseurs
 - Le bénéficiaire ou le professionnel ne bénéficient pas du dispositif des CEE (via une prime, un prêt à taux bonifié, un bon d'achat, etc) par un autre organisme que Sonergia
 - La facture des travaux date de moins de 9 mois lors de la réception du dossier par Sonergia

***ATTENTION : pour les chaudières bois, le QUALIBOIS AIR n'est pas accepté.

POINTS DE CONTRÔLE : CONDITIONS À RESPECTER POUR ÉVITER DES DEMANDES DE COMPLÉMENTS OU DE MODIFICATIONS

FACTURE DES TRAVAUX AVEC TOUTES LES MENTIONS OBLIGATOIRES

- L'identité du bénéficiaire + l'adresse complète des travaux
- Le SIRET du professionnel ayant réalisé les travaux (sous-traitant ou établissement secondaire d'une société le cas échéant)
- Si la facture mentionne un numéro de devis, il doit correspondre à celui du devis fourni dans le dossier
- Les critères techniques de l'équipement installé
- Si critères techniques non renseignés, à minima la marque et la référence précises de l'équipement installé

SI CHAUDIÈRE BIOMASSE

- «Mise en place d'une chaudière biomasse»
- «Label Flamme Verte» ou «classe 5 selon norme NF EN 303.5»

SI CHAUFFE EAU SOLAIRE (CESI)

- «Mise en place d'un chauffe-eau solaire individuel (CESI)»
- «CSTBat» ou «SolarKeymark»

SI PRIME CEE COUP DE POUCE

- «La dépose de l'ancienne chaudière» par le professionnel. Si la dépose de l'ancienne chaudière n'est pas réalisée par le professionnel, le dossier est non éligible en Coup de Pouce mais il pourra être validé hors Coup de Pouce avec une prime moins importante
- Caractéristiques de l'ancienne chaudière déposée : type d'énergie (fioul, gaz ou charbon), et «non condensation»

ATTESTATION SUR L'HONNEUR (AH) IMPRIMÉE

- Toutes les pages de l'AH sont des originaux
 - La pagination apparaît bien sur chaque page et est cohérente
 - Les informations obligatoires (avec *) sont toutes renseignées
 - Les informations sont cohérentes avec les autres documents (date d'engagement, adresse des travaux, avis d'imposition, renseignements sur le sous-traitant le cas échéant, etc.)
 - Les dates de signature de l'AH doivent être postérieures à la date de facture ou de fin de travaux si mentionnée sur la facture
- J'atteste que mon dossier de demande de primes contient bien tous les éléments correspondant à la situation du client, et que les mentions obligatoires apparaissent sur les documents indiqués.

Nom :